



LDN mag'

Le journal de Laneuveville-devant-Nancy
www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr

#11 Janvier 2025

LDN Terre de sport
pages 4 à 7

LDN Travaux
pages 6 et 7

LDN ensemble et social
pages 8 et 9

Questions à M. Le Maire
pages 10 et 11

**LDN Education et Petite
Enfance** pages 12 et 13

En couverture : Le char de la
Saint Nicolas au défilé de LDN



laNeuveville
DEVANT NANCY

JUIN

JUILLET

AOÛT



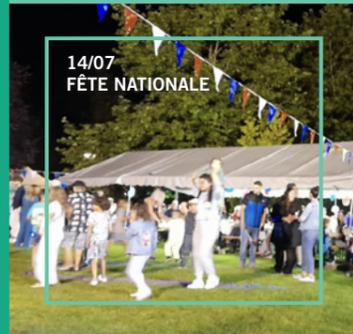
02/06
LE LOTO DES AÎNÉS



15/06
INAUGURATION DU
STADE NELLY VIENNOT



04/07 - LES OLYMPIADES
DES ÉCOLES



14/07
FÊTE NATIONALE



SEPTEMBRE

RETROSPECTIVE

LES TEMPS FORTS - JUIN À NOVEMBRE 2024



07/09
LES LAURÉATS DU
FORUM DES ASSOCIATIONS



08/09
THÉ DANSANT

DU 17 AU 29/09
EXPOSITION
«LA LIBÉRATION DE LDN»



27/09
ATELIER DE LA
MOBILITÉ

21/09
INAUGURATION DU
JARDIN ÉPHÉMÈRE



06/10
REPAS DANSANT
SEMAINE DES AÎNÉS



17/10
LDN VILLE
AMBASSADRICE DU
DON D'ORGANES ET
DE LA GREFFE

19/10
OCTOBRE ROSE
COURSE D'ORIENTATION



29/10
MARDI CAFÉ
HALLOWEEN



06/11
MARCHÉ DES
LUMIÈRES

DU 28/11
AU 01/12
VILLAGE DE NOËL



Chères Laneuvevilloises, chères Phlinoises,
Chers Laneuvevillois, chers Phlinois,

Depuis l'été, les services techniques de la ville ont relevé de **nombreux défis**. Ils ont assuré les travaux dans les écoles, la végétalisation complète de la cour maternelle des 5 Fontaines et la réfection de la salle d'haltérophilie. Depuis septembre ils ont enchaîné les manifestations avec le forum des associations, la semaine des aînés, les après-midis dansants, les multiples expositions, le jardin éphémère, et les festivités de fin d'année. Toutes ces manifestations sont organisées par la majorité municipale. **Je tiens à remercier les agents de notre collectivité.** Chacun d'entre eux œuvre pour l'intérêt général et le rayonnement de notre ville. Leur grand professionnalisme et leur implication méritent d'être soulignés.

DES IMPÔTS STABLES DEPUIS 2020 À LANEUEVILLE-DEVANT-NANCY

Comme vous le savez peut-être, la loi de Finances 2025 n'est pas favorable aux collectivités. Nous faisons partie des rares villes de la Métropole qui n'ont **pas augmenté les impôts**, fidèles à notre engagement de 2020. Nous savons qu'il va falloir faire des choix en matière d'investissement, **nous allons tenir le cap de manière raisonnée, lucide et réfléchie, comme nous l'avons fait jusqu'à présent.**

UNE GRANDE AMPLITUDE HORAIRE DE LA POLICE MUNICIPALE

La sécurité de tous est un enjeu prioritaire pour la majorité et nous y mettons les moyens. Nous privilégions la prévention et la **présence policière tardive dans les rues** de notre ville. Depuis fin novembre, la Police Municipale couvre la période allant de 6h à 23h. Une forte présence et la visibilité des policiers permet une relation de proximité avec les habitants, les commerçants et les associations. Elle assure la sécurité aux abords des écoles.

DES AVANCÉES POUR UNE GESTION DES DÉCHETS RESPONSABLE ET DURABLE

La ville a franchi **une étape décisive vers une gestion plus écologique des déchets**. 33 points de collecte de déchets alimentaires ont été installés et des conteneurs semi enterrés sont implantés dans certains

EDITO



Nous abordons ensemble cette année 2025 à la fois ravis de ces moments chaleureux partagés avec vous, et également déterminés face aux défis qui nous attendent.

quartiers. Ces projets répondent à un véritable besoin exprimé par les riverains, qui souhaitent à la fois une ville propre et des solutions adaptées pour réduire les impacts visuels et olfactifs des déchets. Cela permet également à chaque citoyen de contribuer activement à la réduction des déchets et au respect de l'environnement.

LE LIEN SOCIAL NÉCESSAIRE À NOTRE BIEN-ÊTRE

Avec les élus de mon équipe, nous prenons plaisir à organiser des **événements culturels et festifs** qui mettent en lumière notre ville et qui permettent aussi de nous retrouver. Partager des moments ensemble, échanger, se rencontrer nous rend tous plus heureux, c'est pourquoi nous tenons à organiser des festivités de fin d'année très chaleureuses à Laneuveville. Vous avez assisté nombreux au défilé des chars de la St Nicolas, les enfants des écoles et les structures petite enfance ont été gâtés par le patron de la Lorraine, le Village de Noël a enchanté petits et grands durant quatre jours, le concert à l'église a recueilli tous vos suffrages et la 1ère édition du Nouvel An a été un succès. Nous abordons ensemble cette année 2025 à la fois ravis de ces moments chaleureux partagés avec vous, et également déterminés face aux défis qui nous attendent.

En cette nouvelle année, recevez tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite et mes meilleures pensées pour vous et vos proches.

Bien à vous
Le Maire

Éric DA CUNHA





LDN TERRE DE SPORT

DÉFIS SPORTIFS POUR LES SCOLAIRES

Les Jeux Olympiques et Paralympiques « Paris 2024 », parenthèse enchantée pour tous les amoureux du sport, sont maintenant derrière nous. D'autant plus que la Ville s'était inscrite dans une démarche plus vaste, l'année scolaire Olympique. Afin d'entretenir cette flamme sportive qui nous anime, le pôle Sport de la ville propose **des événements sportifs à destination des enfants des écoles**.

L'année scolaire 2024/2025 sera marquée par trois manifestations incontournables : **le défi aquatique** le 8 mars 2025 à la piscine, **le cross scolaire** tant attendu le 23 mai 2025 au parc Fenal et **les Olympiades des écoles** le 3 juillet au stade de football n°1.

Ces événements seront l'occasion pour tous les enfants de prendre du **plaisir autour d'activités sportives** diverses et variées et de **développer de belles valeurs** telles que l'équité, le travail d'équipe, la discipline, l'inclusion, le dépassement de soi et le respect... Citius, Altius, Fortius.



LE STADE NELLY VIENNOT JOUÉ AU FOOT

C'est une **pelouse synthétique nouvelle génération** avec un remplissage sable pour l'ESL football et ses équipes qui a été inaugurée cet été par la Municipalité.

Le coût des travaux est de **750 000 €**, avec **un financement à hauteur de 47%** du budget grâce à **3 financeurs** : l'Etat via la DETR, la Région et la FFF via le FAFA, auxquels s'ajoutent les fonds propres de la ville.

Le stade synthétique tient toutes ses promesses en termes de **réduction des coûts d'entretien** et autorise une **utilisation intensive en été comme en hiver**.

Il porte le nom de Nelly VIENNOT en reconnaissance de LA femme qui a changé les mentalités dans le football. Habitante de notre commune, elle est la première femme à avoir arbitré la ligue 1 hommes en France, la première femme à avoir arbitré un match de ligue des champions hommes, et la première femme arbitre lors de deux jeux olympiques.

ÇA ROULE AU SKATE PARK

Inauguré le 12 juin 2024 avec les enfants de la ville, ce skate Park est devenu **un lieu de rencontre, d'échange, un lieu de vie**, situé idéalement à proximité du parc Fenal et de l'école Montaigne. On y pratique le skate, la trottinette et le vélo. Des bancs ont été installés pour permettre aux parents de profiter des prouesses de leurs jeunes sportifs.



QUESTIONS À YANN THOMASSON

LICENCIÉ À LANEUVEVILLE HALTÉROPHILIE
MUSCULATION SANTÉ - MULTIPLE CHAMPION DE FRANCE

Entretien réalisé en octobre 2024

→ **Parle-nous de ta « nouvelle » vie toulousaine**

J'ai intégré le pôle « France Relève » à Toulouse il y a maintenant un peu plus de deux ans. Cela n'a pas été simple au début. Le fait d'être loin de ma famille, de mes amis, de mon entraîneur de toujours ont été pour moi des freins à ma progression. Mais, petit à petit j'ai retrouvé un équilibre propice à la performance et je pense que le fait de reprendre les études, de passer et réussir un double BPJEPS AF/APT (Activités de la Forme/Activités Physiques pour Tous) m'a grandement aidé. Je suis maintenant en parfaite osmose avec mon entraîneur à Toulouse.

→ **Tu as vécu une très belle expérience cet été. Tu peux nous en dire plus ?**

Effectivement, j'ai vécu une expérience Olympique. Et je remercie le Président de la Fédération Française qui a souhaité que les équipes « France Relève » soient chargeurs aux JO. Humainement et sportivement, je crois que c'est la plus belle expérience de ma vie jusqu'à présent. Ça me donne la féroce envie d'y participer.

→ **On peut donc dire que tout va pour le mieux pour toi aujourd'hui ?**

Oui, je suis en pleine possession de l'ensemble de mes moyens. Le 5 octobre dernier, j'ai d'ailleurs battu mes deux records, 160 kg à l'arraché et 185 kg à l'épaulé jeté, à l'occasion de la première journée du Championnat de France de Nationale 1.



→ **Tu es de retour sur la scène internationale. Quels sont tes objectifs ?**

Le premier objectif est de se faire plaisir, de faire de belles barres. Mais, au regard de mon travail acharné, le top 6 serait très bien. Ce qui serait encore mieux, ce serait une médaille *.

→ **Et les objectifs en club ?**

Ce qui est compliqué cette année, c'est que Valentin (CUVILLIER) est blessé. Il est un sacré compétiteur et forcément c'est la perte d'une plus-value importante pour l'équipe.

→ **Un dernier mot ?**

Je veux remercier tous ceux qui m'accompagnent dans cette belle aventure. Bien entendu mes proches, mes coéquipiers, la Ville de Laneuville-devant-Nancy et la Métropole puisque j'ai la chance d'être l'un de ses Ambassadeurs du Sport. Je veux également remercier deux personnes très importantes dans mon évolution : Roger BOUKO, entraîneur et Président de mon club, et mon entraîneur national au pôle de Toulouse, Samuel SUYWENS.

**Depuis notre interview, Yann est devenu vice-champion d'Europe à l'arraché en réalisant la performance de 155 kg.*

MANIFESTATIONS SPORTIVES

1er semestre 2025

ÉVÉNEMENTS TEAM-MIRABELLE@ (Savate Boxe Française)

Samedi 01 mars 2025 : Salle des sports - Stage Kali
Samedi 26 avril 2025 : dojo et salle de vote
La Madeleine - Stage RYPOST
Date à définir : Salle des Sports - Stage Parents/Enfants
Samedi 28 juin 2025 : Salle des sports -
Formation GQS Enfant

LANEUVEVILLE HALTÉROPHILIE MUSCULATION SANTÉ

Samedi 8 février 2025 : Accueil de la 4ème journée
du Championnat de France de Nationale 1

LDN TRI

Dimanche 4 mai 2025 : Triathlon
de Laneuville-devant-Nancy

SQUALE CLUB

Dimanche 2 mars 2025
Piscine de LDN – Championnat départemental

ATL (TENNIS)

Tournoi 2025
(dates en attente de validation de la ligue)

MANIFESTATIONS SPORTIVES VILLE DE LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Samedi 8 mars 2025 : Défi aquatique
Vendredi 23 mai 2025 : Cross scolaire
Jeudi 3 juillet 2025 : Olympiades des écoles

MANIFESTATION MÉTROPOLITAINE

Dimanche 16 mars 2025 :
Semi-marathon du Grand Nancy



UN NOUVEAU PÉRIMÈTRE DE PROTECTION POUR LES TROIS MONUMENTS HISTORIQUES

Laneuveville-devant-Nancy a adopté un nouveau Périmètre Délimité des Abords (PDA) autour de trois de ses monuments historiques : le **Château de Montaigu**, l'**ancienne Papeterie de la Rochette** et le **Château de l'Abbé Bouzey**. Désormais, il reflète davantage les limites et les zones d'influence pertinentes de chaque site, offrant ainsi une protection plus ciblée et pertinente. Cette démarche s'inscrit dans un mouvement de **préservation et de valorisation des monuments historiques** au niveau national, visant à concilier la protection du patrimoine et le développement urbain. Laneuveville-devant-Nancy fait ainsi un pas en avant vers une gestion durable et réfléchie de son patrimoine architectural, tout en respectant les attentes des acteurs locaux et les spécificités du territoire.



RENATURATION DU FRAHAUT UN PROJET AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

La Municipalité a lancé un projet ambitieux d'amélioration et de renaturation du ruisseau du Frahaut. L'été 2023, particulièrement marqué par des épisodes pluvieux, a enregistré 134 mm de pluie en août, mettant en lumière l'influence directe des aléas climatiques sur l'aspect du Frahaut. Les actions engagées dans le cadre de ce projet visent non seulement à garantir la durabilité des ressources aquatiques, mais aussi à renforcer la résilience des berges face aux changements climatiques. En reconstituant une **berge naturelle** et en remplaçant une canalisation par un **fossé**, les travaux permettent d'améliorer la qualité de l'eau tout en favorisant un **écosystème sain**. Les Laneuvellois ont pu observer le déroulement de ces travaux, qui promettent de **nombreux bénéfices**. En effet, les mesures mises en place visent également à réduire les nuisances olfactives et à diminuer la présence de déchets et d'algues. Ce projet de renaturation du Frahaut est **un bel exemple de la façon dont l'urbanisme peut s'allier à la protection de l'environnement**, au bénéfice de la **qualité de vie** des citoyens.

LA VILLE RÉPOND AUX ATTENTES DES HABITANTS AVEC L'INSTALLATION DE CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

En réponse à une demande croissante des habitants du **quartier des Aulnois** pour une gestion plus efficace et discrète des déchets, la municipalité a permis l'installation de plusieurs conteneurs semi-enterrés. Ce type d'infrastructures de collecte doit **limiter les odeurs** et améliorer **l'intégration visuelle des conteneurs** dans l'environnement urbain. Ces nouvelles installations ont également pour but de renforcer la capacité de stockage des déchets, limitant ainsi la fréquence des collectes. Les conteneurs semi-enterrés sont un bon compromis entre fonctionnalité, discrétion et respect de l'environnement. La mise en place de ces conteneurs semi-enterrés marque une avancée significative pour Laneuveville-devant-Nancy dans son engagement vers **une gestion des déchets plus responsable et durable**.



DURABLE

DÉCHETS ALIMENTAIRES 33 NOUVEAUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

La ville de Laneuveville-devant-Nancy, accompagnée de la Métropole, a franchi une étape décisive vers une gestion plus écologique de ses déchets. Lors d'une réunion publique qui s'est tenue à l'Hôtel de ville le 10 septembre, les habitants ont pu se familiariser avec le nouveau dispositif de tri des biodéchets.

- 33 points d'apport volontaire de déchets alimentaires répartis sur la commune.
- Déchets interdits : herbe tondue, les branchages, les journaux, la litière pour animaux et les sacs plastiques.
- Mise à disposition en Mairie de bio-seaux gratuits pour collecter les déchets alimentaires.
- Des conteneurs équipés de deux réservoirs latéraux de copeaux de bois et d'une pelle.

DÉCHETS AUTORISÉS

Epluchures de fruits et légumes, restes de pain, marc de café, restes de repas, filtres et dosettes en papier, coquilles d'œufs et de noix.

Avec cette initiative, Laneuveville-devant-Nancy s'engage vers un avenir plus durable en permettant à chaque citoyen de contribuer activement à la réduction des déchets et au respect de l'environnement.

AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT UN PROJET CRUCIAL POUR LA QUALITÉ DU FRAHAUT

D'importants travaux d'amélioration et de renouvellement du réseau d'assainissement, particulièrement dans le **quartier Montaigu - 5 Fontaines**, ont été entrepris. Ce projet vise à **moderniser les infrastructures vieillissantes** et à **protéger la qualité du ruisseau du Frahaut** qui souffre des conséquences de certains dysfonctionnements. En effet, le réseau d'assainissement métropolitain, qui assure le transit des effluents de Ludres et de Fléville via Laneuveville, rencontre de nombreux défis. En période de fortes pluies, le réseau subit des surcharges importantes, entraînant des délestages vers le Frahaut.

Le projet se déclinera en **3 phases entre 2024 et 2028**, avec un **budget total de près de 5 millions d'euros**. Une première tranche (2024-2026) qui a débuté cet été comprend le renouvellement complet et la simplification des réseaux d'assainissement de **la rue Damery, la rue Adrien Bernier et la rue du Nayeux**. La deuxième tranche concernera la rue et le chemin de l'étang, avec la suppression d'un réseau inutile et d'un déversoir dysfonctionnel, et le remplacement de l'intercepteur en mauvais état. La troisième tranche de travaux comprendra des interventions dans **la rue de l'Étang, la rue des Lilas et le clos du Nayeux**.

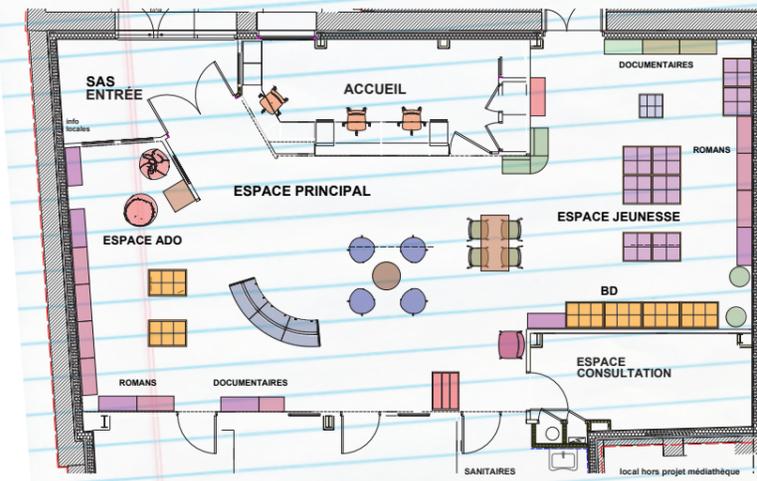
Ce programme ambitieux financé par la Métropole est une étape cruciale. Avec ces interventions, **la municipalité vise à assurer une meilleure gestion des eaux, à minimiser les risques de défaillance et à renforcer la durabilité des infrastructures urbaines, tout en limitant l'impact pour les habitants**.



AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE LA FUTURE MÉDIATHÈQUE « LE MARQUE-PAGE »

La construction de la Médiathèque est achevée. L'espace intérieur offre de beaux volumes. Il va permettre d'accueillir des publics de tous âges dans des pôles modulables. En concertation avec le personnel de la MJC, nous avons choisi le mobilier qui est financé par la Municipalité. Ce mobilier est en cours de fabrication. **A la fin du premier trimestre 2025, la Médiathèque va pouvoir vous accueillir.**

En attendant, cette nouvelle MÉDIATHÈQUE a trouvé son nom. C'est à la suite d'un **vote citoyen** qui a récolté 129 bulletins, que le personnel de la MJC, des citoyens et des élus ont dépouillé l'urne. 4 propositions étaient soumises au vote : L'Illiade ; Jean d'Ormesson ; L'Odyssée ; Le Marque-page. Avec 98 voix, c'est LE MARQUE-PAGE qui a été choisi.



RUE DES BÉGONIAS
Renouvellement du réseau et mise en séparatif.

RUE GILBERT BIZE
Aménagement du passage en 2X1 voie avec pistes cyclables.

RUE RAOUL CÉZARD
Etude en cours ayant pour objectif de réduire la vitesse et permettre une continuité avec la rue G. Bize, en particulier la voie cyclable.

RUE LUCIEN GALTIER
Réaménagement total de l'axe routier. Présentation du projet aux habitants au 1er trimestre 2025.

TRAVAUX À VENIR



LDN ENSEMBLE

UNE VILLE PROPRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

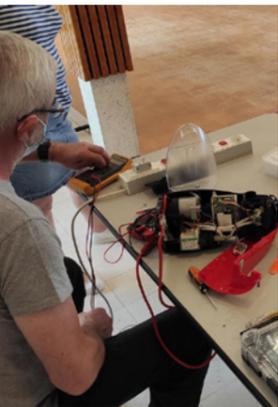
PROPRETÉ DES TROTTOIRS : Les propriétaires ou locataires d'une maison ou d'un appartement situé en bordure de la voie publique sont tenus de balayer ou nettoyer, de désherber ou de faire désherber les trottoirs et caniveaux au droit et sur les côtés de leur propriété. Le désherbage doit être réalisé par binage ou arrachage, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite.

LES HAIES doivent être taillées à l'aplomb du domaine public. Entre deux propriétés voisines et en limite de la voie publique, la distance doit être de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de haut et 0,50 m pour les autres.

LES BACS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES doivent être sortis la veille au soir, le dimanche, à partir de 19h00 et les éco-sacs doivent être sortis le mardi soir. Les bacs doivent être rentrés dès que possible après la collecte et au plus tard à 20h00 le jour du ramassage.

LES CHIENS doivent être tenus en laisse sur la voie publique, il est interdit de laisser divaguer ces derniers sous peine de mise en fourrière, leurs déjections doivent être ramassées. Une trentaine de canisacs sont à disposition sur toute la commune. Les chiens agressifs doivent porter une muselière, celle-ci est obligatoire.

LE REPAIR CAFÉ A LA COTE



L'association compte 40 membres. Les bénévoles du Repair Café sont généralement au nombre de 25 présents à la salle des fêtes. De quoi dépanner chacun des trente visiteurs et de les voir repartir avec le sourire. Lors de leur dernier rendez-vous, ils ont réparé 21 articles soit 70% ; 6 articles ont eu droit à une seconde chance soit 20% ; 3 sont partis à la recyclerie soit 10%. Si tous les objets qui sont « à suivre » reprennent vie cela fera 90% de réussite. Merci aux bénévoles de leur investissement ! **Rendez-vous : le 1er jeudi de chaque mois** (sauf en janvier, c'est le 9 janvier).

LE MARCHÉ DU MERCREDI POUR SE RÉGALER ET SE DISTRAIRE

Notre marché est bimensuel, il a lieu le **1er et le 3ème mercredi du mois au Parc Fenal**, il rassemble une quinzaine d'artisans et de producteurs locaux. Bien manger et permettre aux commerçants de travailler est essentiel. La municipalité organise une animation lors de chaque installation : des jeux pour petits et grands avec des cadeaux, des temps musicaux, ou des petits spectacles en fonction du calendrier festif. Fin novembre, le spectacle des lumières a été particulièrement plébiscité par les visiteurs du marché. Un lieu de rencontre et de plaisir que vous connaissez bien.

LA 4^E ÉDITION DU JARDIN ÉPHÉMÈRE A TENU SES PROMESSES

Ce « Voyage à travers l'histoire » basé sur les grandes périodes de l'Histoire de France met en lumière toutes les compétences de nos agents du Centre technique, qu'ils soient jardiniers, menuisiers, techniciens, ainsi que le savoir-faire de nos bénévoles si investis. Ce jardin éphémère a une vocation pédagogique : des visites guidées ont été proposées aux **classes maternelles et élémentaires**. La municipalité est fière du succès qu'il remporte chaque année, la **5ème édition est déjà en préparation**.



Stéphanie Petit

PORTRAIT STÉPHANIE PETIT

Nommée à la direction du CCAS.

Je suis mariée et maman de deux grands enfants.

MES PASSIONS

Je me ressource dans la lecture, le jardinage et les voyages. J'aime créer à travers diverses activités manuelles telles que le crochet, la broderie et la photo.

MON PARCOURS PROFESSIONNEL

Forte de vingt années d'expérience à exercer le métier d'infirmière en services de réanimation et de soins intensifs, j'ai repris mes études pour orienter ma carrière vers le management. Un master MOSS en poche, je coordonne le collectif NVES puis le Projet Territorial de Santé Mentale 54 durant cinq années.

Aujourd'hui, je suis ravie de rejoindre une équipe dynamique et de contribuer aux futurs projets. J'ai à cœur de remplir mon rôle de Directrice du CCAS pour répondre aux différents besoins de toute personne rencontrant une fragilité au cours de sa vie. La prévention de la perte d'autonomie, la lutte contre les discriminations, l'inclusion et la lutte contre les inégalités sont des préoccupations qui animent mon quotidien.

LDN SOCIALE

VADO, DITES OUI OU DITES NON... MAIS DITES-LE

C'est un engagement fort en faveur de la Santé publique et de la solidarité. Laneuveville fait officiellement partie des **VADO Ville Ambassadrice du Don d'Organes**, et nous en sommes très fiers. Que sont les VADO ? Ce sont tout simplement des villes avec des **élus et des citoyens qui s'engagent**, aux côtés des soignants, des patients et de leurs proches, mais aussi auprès des associations **pour sauver plus de vies**.

Des **panneaux** aux entrées de notre ville sont installés pour inciter chacun à parler du don d'organes avec ses proches. La Municipalité souhaite participer à rendre visible cette cause. Il faut savoir qu'un **donneur peut sauver jusqu'à 8 vies** et améliorer la qualité de vie de 75 autres personnes en donnant ses tissus. C'est un acte généreux, et même si le principe du consentement présumé est acquis, il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine. Le 17 octobre, journée mondiale du don d'organes, un **chêne européen a été planté au Parc Fenal**, lieu de toutes nos manifestations. Cet arbre symbolise l'oxygène de la vie. Être VADO nous engage, et démontre la volonté de la municipalité d'agir collectivement et durablement en faveur de cette cause.



LE CCAS EN CHIFFRES

- **200** personnes au LOTO des aînés ;
- **1^{ère}** semaine des Aînés (du 30/09 au 30/10) ;
- **300** coupons « plaisir » distribués durant la Semaine des Aînés ;
- **19** « Mardi Café » en 2024 ;
- **4** « Marches adaptées » encadrées par un moniteur de sport ;
- **2** après-midis musicaux avec la Guinguette à Momo à La Morraine ;
- **90** spectateurs (dont 30 enfants) au spectacle intergénérationnel ;
- **300** personnes au repas des Aînés ;
- **5** jours dédiés à la lutte contre les violences faites aux femmes (du 25 au 30/11).

EN BREF...

→ **Mardi Café** : À la salle Romer, chaque mardi de 14h à 15h, proposé à tous les aînés de plus de 65 ans. Pour papoter, échanger, partager un moment convivial dans le but de lutter contre la solitude.

→ **Octobre Rose** : Une course d'orientation organisée au profit de la lutte contre le cancer a rassemblé 155 personnes et récolté 319,20 € reversés à l'Institut de Cancérologie de Lorraine.

→ **PASS 11/20** : 437 pass d'une valeur de 30 € distribués aux adolescents âgés de 11 à 20 ans de notre commune.

→ **Bus de l'autonomie** : Bus mis à disposition par le CD 54 durant deux demi-journées, en présence d'un ergothérapeute pour informer les aînés sur les aides possibles à mettre en place à son domicile.



MANIFESTATIONS SOCIALES & CULTURELLES 1er semestre 2025

8 janvier 2025 Vœux du Maire - Salle des fêtes

15 janvier 2025 Apéritif de la nouvelle année
Marché - Parc Fenal

8 février 2025 Accueil des nouveaux habitants

5 et 19 février 2025 Marché - Parc Fenal

En février 2025 (date à définir) Fête foraine

5 et 19 mars 2025 Marché - Parc Fenal

En mars 2025 (date à définir) Concert Gospel

27 avril 2025 4ème édition des Puces des Couturières
et Loisirs créatifs

2 et 16 avril 2025 Marché - Parc Fenal

11 mai 2025 Guinguette

12 au 17 mai 2025 Semaine de la Petite Enfance

7 et 21 mai 2025 Marché - Parc Fenal

4 et 18 juin 2025 Marché - Parc Fenal

7.8.9 juin 2025 Exposition de peinture

L'agenda 2025

- *Février : Forum accès aux droits*
- *Mars : Sensibilisation cancer du colon « Mars bleu »*
- *Mai : Le voyage des aînés*
- *Juin : Loto des aînés - Journée du don d'organes*

QUESTIONS À

ÉRIC DA CUNHA, MAIRE DE LA VILLE



EN TOUTE TRANSPARENCE LES IMPÔTS ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

→ Avez-vous augmenté les impôts en 2024 ?

Non, la Municipalité a persisté dans son choix fait depuis quatre ans de ne pas faire peser une charge financière supplémentaire à notre population. Je précise tout de même que quand on parle d'impôts payés par les contribuables aujourd'hui, on ne parle que de la taxe foncière, due par les propriétaires. Depuis l'an passé, il n'y a plus de taxe d'habitation sur les résidences principales. De ce fait, les locataires ne sont pas concernés, car ils ne paient pas d'impôts.

→ Et pourtant, le montant à régler par les contribuables assujettis à la taxe foncière est plus élevé cette année, comment l'expliquer ?

C'est vrai, et pour deux raisons : en plus de la hausse due à l'inflation, la Métropole du Grand Nancy a augmenté ses taux. Je m'explique : concernant la hausse due à l'inflation, il faut savoir que si le montant de la taxe foncière est calculé en multi-

pliant la base imposable du bien par les taux d'imposition applicables, que notre commune n'a pas augmenté, la base imposable du bien est elle-même revalorisée chaque année pour suivre l'inflation. C'est ce qui explique la hausse de 3.9% de la taxe foncière en 2024.

Et dans un second temps, la Métropole du Grand Nancy a augmenté son taux de 0.84 points, qui fait évoluer celui-ci de 8,81 % à 9,65 % en 2024. C'est une hausse de 9.5% portant sur 23,7% de la Taxe foncière, soit un impact de 2,25 %.

→ En tant que Vice-Président à la Métropole du Grand Nancy, vous avez voté pour l'augmentation de ce taux ?

Oui et je l'assume. La Métropole fait face à des investissements indispensables qui profitent à tous les habitants du Grand Nancy, et notre commune est bien entendu concernée. Cela concerne les mobilités, les efforts en matière d'infrastructures liées à l'eau et à l'assainissement, l'environnement, avec la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial. Les exemples sont nombreux. Plus particulièrement pour notre commune, ce sera très prochainement la réfection entière de toute la rue Lucien Galtier, après avoir présenté le projet aux habitants. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire qu'il y a un désengagement financier considérable de l'État, et les collectivités doivent trouver davantage de recettes pour faire face à leurs dépenses.

→ Les projets dans notre commune ne nécessitent-ils pas d'augmenter la taxe foncière, afin justement d'avoir des recettes supplémentaires ?

Non pour deux raisons : tout d'abord, il n'est pas question aujourd'hui d'augmenter la taxe foncière, un impôt qui ne pèse que sur les propriétaires, car les propriétaires ne sont pas forcément les plus fortunés. Bien souvent derrière le choix de certaines familles de se constituer un patrimoine, se cache une dette contractée auprès d'un organisme de crédit. Et aussi, les investissements dans notre commune ne nécessitent pas de suivre cette vague nationale d'augmentation de la taxe foncière au seul prétexte que quasiment toutes les communes augmentent ses taux d'imposition. **Notre commune continue d'entretenir son patrimoine, de réaliser les investissements nécessaires**, le terrain synthétique de football a été réhabilité, un skatepark a vu le jour et dans les prochaines semaines, notre Médiathèque ouvrira ses portes. Cela ne nous prive ni d'ambitions ni de progrès.

IL N'EST PAS QUESTION AUJOURD'HUI D'AUGMENTER LA TAXE FONCIÈRE



→ Pourtant, augmenter les impôts vous aurait permis peut-être de réhabiliter la salle des fêtes de la commune, qui est quelque peu ancienne maintenant ?

Oui c'est vrai, mais la Municipalité que je représente en tant que Maire a été élue sur un programme de campagne, et la réfection de la salle des fêtes n'en faisait pas partie. A l'heure où il y a une défiance de plus en plus criante de la population vis-à-vis de ses élus, j'ai fait le choix de respecter les engagements pris. J'en suis particulièrement fier, car nous y sommes parvenus, malgré les crises récentes, sanitaires et économiques. Pour éviter de faire le choix d'augmenter les impôts, nous sommes d'avantage questionnés en vue d'optimiser notre budget. Concernant la salle des fêtes, nous avons tout de même réalisé une étude. Le coût de la réhabilitation s'élevait à 2,6 M €. Cela nous a amenés à mobiliser un prêt à des conditions très avantageuses de 2 millions d'euros. La crise étant passée par là, le coût a été majoré à 3.4 millions d'euros. Malgré les 600 000 € d'excédent de résultat, il manquait 800 000 euros. Nous ne souhaitons pas augmenter le prêt, car cela générerait des remboursements de capital et d'intérêts supplémentaires. Ces nouvelles conditions nous ont conduits à être prudents. **Nous avons donc profité de ce prêt de 2 M d'euros pour racheter d'anciens prêts bien plus coûteux, ce**

Commune	Taxe sur le foncier bâti 2023	Taxe sur le foncier bâti 2024	Variation 2024/2023
JARVILLE-LA-MALGRANGE	31,59	35,35	11,90%
MALZEVILLE	32,21	34,78	7,98%
NANCY	29,68	33,98	14,49%
ART-SUR-MEURTHE	28,14	33,34	18,48%
TOMBLAINE	32,42	32,42	0,00%
MAXEVILLE	32,19	32,19	0,00%
SEICHAMPS	29,65	31,13	4,99%
SAULXURES-LES-NANCY	29,93	29,93	0,00%
VANDŒUVRE-LES-NANCY	29,27	29,27	0,00%
PULNOY	28,62	28,62	0,00%
HEILLECOURT	25,03	27,81	11,11%
FLEVILLE-DEVANT-NANCY	27,71	27,71	0,00%
DOMMARTEMONT	27,62	27,62	0,00%
SAINT-MAX	27,18	27,18	0,00%
HOUEMONT	24,96	26,96	8,01%
ESSEY-LES-NANCY	26,46	26,46	0,00%
VILLERS-LES-NANCY	26,32	26,32	0,00%
LAXOU	25,26	25,26	0,00%
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY	24,08	24,08	0,00%
LUDRES	23,45	23,45	0,00%



qui réduit nos mensualités d'emprunt de 70 000 €/an. La stratégie est excellente car elle fait peser une charge en moins sur la commune.

→ La situation financière de la commune s'en trouve-t-elle de ce fait dégradé ?

C'est la réfection de notre salle des fêtes qui aurait mis notre commune en danger, et dégradé sa situation financière. La situation actuelle nous le prouve chaque jour et nous conforte dans notre choix. La taxe foncière nous aurait donné une bouffée d'oxygène. Mais en 2024, la réalité est telle que l'excédent de fonctionnement cumulé des années passées est supérieur à celui de 2020 au début de mon mandat. Aujourd'hui, l'excédent est de 1 354 409 euros. Je tiens à tordre le cou à des esprits malveillants qui disent parfois que nous nous en sortons grâce aux économies des mandats passés. C'est faux ! Il leur est bien difficile de l'admettre, mais nous faisons aussi bien, avec beaucoup moins d'aides de l'État.

→ Quelles sont les perspectives pour 2025 ?

Continuer à accompagner les écoles, les associations, les familles, garantir la meilleure sécurité possible pour nos habitants, comme nous le faisons depuis quatre ans, avec toujours autant de détermination. Tout n'est peut-être pas parfait, mais je suis animé d'une envie certaine de continuer à faire de ma Ville une Ville meilleure chaque jour, c'est ma boussole. Si cela devenait vital pour notre ville, la fiscalité pourrait être une piste, mais ce n'est pas à l'ordre du jour. Les habitants peuvent compter sur moi.

**JE SUIS ANIMÉ D'UNE
ENVIE CERTAINE DE
CONTINUER À FAIRE DE
MA VILLE UNE VILLE
MEILLEURE CHAQUE
JOUR !**

UN PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE AMBITIEUX POUR NOS ÉCOLES

LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE LA VILLE REPRÉSENTE 930 000 EUROS PAR AN, DÉDIÉS AUX ÉQUIPES ÉDUCATIVES ET AUX ÉLÈVES SCOLARISÉS DANS NOS TROIS GROUPES SCOLAIRES. ELLE SE DÉFINIT PAR :

- 1 Un Projet Éducatif de Territoire qui alimente la dynamique de projets éducatifs et pédagogiques dans les écoles sur le temps scolaire et hors temps scolaire
- 2 Une politique active d'encadrement, d'entretien et d'équipements des sites scolaires dans le cadre d'un Plan Patrimoine.
- 3 Un plan numérique déployé dans nos écoles qui est en cours d'achèvement.
- 4 Des écoles maternelles dotées d'écrans numériques et de tablettes.
- 5 Une dotation forte en crédits scolaires : fournitures, soutien aux sorties, projets et voyages.
- 6 L'accompagnement des familles tout au long de l'année sur tous les temps de l'enfant : aides à la rentrée, fournitures scolaires gratuites, tarification périscolaire selon le Quotient Familial...



LA COUR MATERNELLE RÉNOVÉE ET VÉGÉTALISÉE À L'ÉCOLE DES 5 FONTAINES

Dans le cadre du Plan Patrimoine, la municipalité a procédé à l'aménagement et à la végétalisation de la cour de l'école maternelle des 5 Fontaines pour le bien-être de l'équipe éducative et des petits écoliers. Elle a été inaugurée le 24 septembre 2024 par l'équipe municipale. C'est le fruit d'un travail participatif, issu d'une année de concertation durant laquelle la municipalité a travaillé avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement), les parents d'élèves et l'équipe éducative pour répondre aux besoins des petits usagers et rendre supportables les fortes chaleurs. Les travaux ont été essentiellement réalisés par les services techniques de la ville :

- Réduction de la partie minérale ;
- Augmentation de la partie engazonnée ;

- Installation de **ganivelles** pour protéger les futures plantations ;
- Implantation d'un **kiosque en bois** sur l'aire de jeux ;
- Peinture de jeux extérieurs ;
- Création d'un **jardinnet** pour les enfants ;
- Installation d'une **estrade de 3 marches** surmontée d'une **pergola avec toile d'ombrage** ;
- Mise en place de **brumisateurs** ;
- Installation d'un **arrosage intégré** pour le développement des **plantations** avec programmation pour une meilleure gestion de la consommation d'eau, plantation de végétaux pour créer une micro forêt ;
- Plantation de **2 arbres** en pleine cour ;
- **Bacs à fleurs** à hauteur d'enfant ;
- Installation de **tables et bancs** ;
- Mise en place d'un **récupérateur d'eau**.

Une réalisation plébiscitée par les utilisateurs et les familles. **Bravo aux services techniques de la ville.**

ET SI ON VENAIT À L'ÉCOLE À VÉLO ?

Encourager les mobilités douces telles que la marche à pied ou le vélo pour se rendre à l'école ou au collège est un gain pour la santé et libère la rue des voitures. C'est pourquoi la municipalité propose le dispositif « **Savoir rouler à vélo** » aux **95 élèves de CM2** scolarisés dans les 3 groupes scolaires.

Cette formation est dispensée depuis deux ans par la Police Municipale et un formateur sécurité routière. Le but est de permettre aux enfants d'acquérir plus d'autonomie à vélo et surtout de l'utiliser en toute sécurité. Les enfants bénéficient d'une formation théorique en classe, puis pratique sur piste. Nous observons que sur une classe de 25 élèves, 5 à 6 enfants ne savent pas faire de vélo. D'où l'intérêt de cette action.

À la fin, chaque élève se voit remettre une **attestation de formation et un bilan de l'état de son vélo.**

ÉVITER LE GASPILLAGE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Réduire le gaspillage alimentaire répond à des enjeux environnementaux, économiques et éthiques. Chaque jour **300 repas** sont servis dans nos trois restaurants scolaires. Depuis 2022, la municipalité a engagé un **plan de réduction du gaspillage alimentaire**. Il est réactivé chaque année et donne de très bons résultats puisque nous observons une **diminution globale de 30% de déchets**. L'agence OrgaNeo accompagne la ville dans cette démarche. Les agents municipaux et nos jeunes convives gèrent les pesées et le dispositif. Pour limiter le gaspillage alimentaire, nous ajustons les quantités en appliquant un contrôle des effectifs au jour le jour.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS S'ACTIVE

Ils ont des idées et le font savoir. Élus le 8 novembre, les 24 CM1 et CM2 forment le Conseil municipal des enfants. La « Jeune Maire » se nomme Alice ZAVATTIERRO. Le **1er séminaire métropolitain** des CME s'est déroulé le 30 novembre à Pulnoy. Ils se sont mis au travail sur la thématique de la ville de demain. Pour la nouvelle année, ils ont confectionné de jolies cartes à destination de nos aînés et prévu l'opération « **Nettoyons la nature** » le 5 avril 2025. Ils comptent sur vous pour les accompagner.

LE RELAIS PETITE ENFANCE LA BULLE D'AIR ÉVEILLE

Trois **ateliers d'éveil par semaine** pour les enfants et les assistants maternels de Laneuveville et Jarville. Des sorties, mais aussi des spectacles, des ateliers d'éveil musical, artistique, des rencontres intergénérationnelles mensuelles appréciées de tous. **En 2024, ce sont 82 enfants qui y ont participé.**

Le RPE c'est aussi des propositions de formations, des réunions d'échange, des projets partagés avec les différentes structures, un lieu d'informations pour les professionnels de l'accueil. **Les 3/4 des assistants maternels du territoire utilisent le service.** Et depuis le début de l'année, le RPE mutualisé est le **guichet unique** pour l'ensemble des démarches des familles cherchant un mode de garde pour leur enfant. **Une soixantaine de familles laneuveilloises ont fait appel au RPE pour leurs démarches.** En 2025, le RPE poursuit sur sa lancée. La seconde édition de **la semaine de la Petite Enfance aura lieu du 12 au 17 Mai 2025.** Contact : rpe@ville-laneuveville-devant-nancy.fr

UNE POLITIQUE ACTIVE EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

LA POLITIQUE PETITE ENFANCE DE LA VILLE REPRÉSENTE 450 000 EUROS PAR AN DÉDIÉS À NOS STRUCTURES PETITE ENFANCE : RELAIS PETITE ENFANCE, CRÈCHE LES LUCIOLES, MULTI-ACCUEIL LES PIT'CHOUNS.

- 1 Un recensement des besoins des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles.
- 2 Un guichet unique au RPE pour guider et informer les familles sur les modes de garde. Des formations et des animations organisées pour les assistantes et les tout-petits.
- 3 Des capacités d'accueil dans nos structures qui ont augmenté de 44%.
- 4 Une politique active d'entretien et d'équipement des structures pour répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant.
- 5 Des dotations municipales pour permettre des actions qui favorisent l'éveil, la découverte et la motricité.



LA TOURNÉE DE SAINT NICOLAS

Le 5 décembre, Saint Nicolas était très attendu par les **tout-petits** et il est arrivé les bras chargés de cadeaux : un **joli livre offert** par la municipalité pour les **270 élèves** des écoles maternelles et des **paniers garnis de cadeaux** pour les enfants des multi-accueils et du Relais Petite Enfance. Saint Nicolas a été gâté lui aussi, avec des chants et des friandises.



NAISSANCES

FRESSE Simon, Raphaël (M), né le 10 janvier 2024
ABIENSO Belle-Lynda, Perle-Océane, Paule-Audrey (F), née le 11 janvier 2024
STEIMER WERNERT Angelina (F), née le 11 janvier 2024
DOLATA Charly, Sacha, Esteban (M), né le 12 janvier 2024
DJAMANE Mohammed (M), né le 3 février 2024
WARASSE JOLY Arthur, Jean (M), né le 5 février 2024
LAMBERT Aurore, Lalao, Patricia (F), née le 10 février 2024
MUSAOGLU Alper (M), né le 16 février 2024
MAGNIFIQUE Roméo, Gabin (M), né le 19 février 2024
MEMMI Zakarya, Zouhaier (M), né le 25 février 2024
THOUVENIN Maxence (M), né le 11 mars 2024
GRANDE Théa, Caroline, Julie (F), née le 13 mars 2024
KHAMOUS Hidaya (F), née le 16 mars 2024
LOTZ Arès (M), né le 23 mars 2024
BAHRIA Wassim (M), né le 27 mars 2024
SAMMODI Elyne (F), née le 28 mars 2024
MOTEL CAMPOS Gaïa, Julia, Stella (F), née le 29 mars 2024
PERREUR Morghann, Adam (M), né le 2 avril 2024
DENDOE Joëliane, Nolie, Hope (F), née le 3 avril 2024
MICHEL Alya (F), née le 17 avril 2024
HADJ ALI ADJAOUD Dounia (F), née le 27 avril 2024
CHEKAM Jayden, Yvan (M), né le 4 mai 2024
BAHRI Jana (F), née le 7 mai 2024
WINTERSTEIN MICHELIX Milana, Marguerite, Julie, Véronique (F), née le 11 mai 2024
ZEGHICHI Naël (M), né le 12 mai 2024
AMICHE Adam (M), né le 17 mai 2024
BEKHTAOUI Hiba (F), née le 18 mai 2024
MOREL Lorella, Maria, Costanza (F), née le 23 mai 2024
RATAUX LE MONIES de SAGAZAN-BARTEAU Oscar (M), né le 23 mai 2024
MAGOTT Basile, Eric, Sylvain (M), né le 23 mai 2024
LANGLOIS BRACELLI Steven, Bruno, Jacky (M), né le 4 juin 2024
THOMAS Iris, Dania, Claire (F), née le 8 juin 2024
HENRY Gbariel (M), né le 11 juin 2024
SEBEGO BA Tamara, Khadija (F), née le 17 juin 2024
GALLOIS Hystoria (F), née le 20 juin 2024
MIHOUBI Emna (F), née le 22 juin 2024
TARNAGDA Hinza, Ismail (M), né le 28 juin 2024
NEF Dwayne (M), né le 6 juillet 2024
MEKKI Asma, Naya (F), née le 11 juillet 2024
SEGUENI Milya, Rose, Djema (F), née le 21 juillet 2024
PELLETHIER-LANGLE Léia (F), née le 24 juillet 2024
GUERRIER Eden, Joseph (M), né le 1 août 2024
BERNASCONI Apollyne, Marie, Bernadette (F), née le 1 août 2024
SAGE Sofia (F), née le 3 août 2024
ESCHMANN Malo (M), né le 8 août 2024
GANGLOFF Lison, Anne, Simone (F), née le 13 août 2024
GATA Idriss (M) 1er jumeau (M), né le 23 août 2024
GATA Osman (M) 2ème jumeau (M), né le 23 août 2024
FLOQUET Lucy, Laurette, Carole (F), née le 24 août 2024
CAMARA Isaac (M), né le 27 août 2024
AMRI Nael (M), né le 28 août 2024
DEMENGEON Léon, Denis, Philippe (M), né le 30 août 2024
HUEBER Adrien (M), né le 7 septembre 2024
TSHILANDA BUKASA Emmanuel, Dejesus (M), né le 12 septembre 2024
LEONE Alma, Michele, Jelena (F), née le 13 septembre 2024
BOHICO Jayden, Rénaud (M), né le 17 septembre 2024
GANAYE POLLET Romane, Lou, Charlie (F), née le 3 octobre 2024
AREF Naïm, Oussaid (M), né le 5 octobre 2024
BOUTADJINE Zaynab (F), née le 6 octobre 2024
VUILLEMIN James, Michaël, Jérôme (M), né le 26 octobre 2024
PERRIN Ayden, Rayn (M), né le 28 octobre 2024

DÉCÈS

ANCÉ Françoise, Marie, décédée le 03 janvier 2024
OSTER Charles, décédé le 04 janvier 2024
SOUAILLAT Tiago, décédé le 04 janvier 2024
BIENAIMÉ Francis, Guy, décédé le 07 janvier 2024
HUGNIN Liliane, Cécile, décédée le 09 janvier 2024
BERTHON Christiane, Josette, Annie, décédée le 10 janvier 2024
PIERRONNET Jean, Marie, Emilie, décédé le 26 janvier 2024
DATEZ René, Gilbert, Paul, décédé le 29 janvier 2024
MALGRAS Jean-Marie, décédé le 31 janvier 2024
COLIN Andrée, Jeanne, Simone, décédée le 06 février 2024
RIBAUT Marcelle, Ernestine, décédée le 07 février 2024
THIERY Ghislaine, Irène, Pierrette, décédée le 07 février 2024
BOSKA Jacques, décédé le 12/02/2024
OLIVIER Jean, Michel, Maurice, décédé le 13 février 2024
MATHIEU Paulette, Emilie, décédée le 15 février 2024
JACQUOT Severine, Aude, Jacqueline, Patricia, décédée le 21 février 2024
CHATEAU Claude, Michel, Henri, décédé le 06 mars 2024
GOUVERNET François, Jean-Pierre, décédé le 10 mars 2024
DURAND Marie, Chantal, Andrée, Armande, décédée le 15 mars 2024
BARBAS Bernard, Gilbert, Léon, décédé le 16 mars 2024
MALEY Jean, Marie, Lucien, décédé le 05 avril 2024
DURAT Catherine, décédée le 12 avril 2024
CLOIX Claudine, Chantal, décédée le 29 avril 2024
BEAUCCOURT Jeanine, Julienne, Maria, Louisa, décédée le 06 mai 2024
CARAVATI Raymonde, Marie, Louise, décédée le 10 mai 2024
BRANDSTÄTTER Vincent, Stéphane, décédé le 25 mai 2024
VOHMANN Antoine, décédé le 10 juin 2024
FENET Maurice, Victor, Albert, Félix, Edmond, décédé le 12 juin 2024
GALL David, décédé le 14 juin 2024
THIERY Nicolas, Francis, décédé le 16 juin 2024
CARRÉ Patrick, Jacques, Raymond, décédé le 17 juin 2024
BURCKEL Danièle, décédée le 09 juillet 2024
PAVOT Christine, Francine, décédée le 18 juillet 2024
LORANT Jean-Yves, Albert, Pierre, Marie, décédé le 08 août 2024
EISENMANN Nathalie, Stéphanie, Odile, décédée le 22 août 2024
GEORGE Marcelle, Georgette, Andréa, décédée le 07 septembre 2024
LOEFFLER Gérard, décédé le 15 septembre 2024
TAHIRI Bashkim, décédé le 02 octobre 2024
BIEWER Danièle, Maria, décédée le 11 octobre 2024
BOURICHON Edmonde, décédée le 12 octobre 2024
MARTINOT Edith, décédée le 13 octobre 2024
VOTION Stéphane, André, décédé le 13 octobre 2024
RADMILAC Milka, décédé le 17 octobre 2024
NOSBONNE Florian, Jean, Philippe, décédé le 24 octobre 2024
CROCHETET Bernard, Louis, décédé le 27 octobre 2024
GODARD Pierrette, Marie, Joséphine, décédée le 29 octobre 2024
CAURRAZE Gérard, Serge, décédé le 10 novembre 2024
RIBLET Christophe, Michel, décédé le 11 novembre 2024

au 30 novembre 2024

LE LONG FLEUVE TRANQUILLE DE L'OPPOSITION, LE CAP CLAIR DE LA MAJORITÉ

Puisque la vie n'est pas un long fleuve tranquille, mieux vaut tenir le cap !

Pour tenter de faire émerger des sujets de discorde, nos opposants ne ménagent ni leur temps ni leur peine. N'étant pas en charge – par définition – de nos destinées municipales, ils peuvent d'autant mieux faire la leçon à celles et ceux qui s'y consacrent sans relâche.

Donc, la municipalité vendrait « les bijoux de famille ». La cession de biens communaux est une pratique courante de toutes les collectivités territoriales. Chacune veille, comme il se doit, à conserver dans son patrimoine ce qui doit l'être ou à céder les actifs immobiliers qui n'ont plus d'utilité ou d'usage et génèrent des coûts importants de maintenance.

Vient ensuite l'idée – ou plutôt « fakenews » ! – que la Ville de Laneuveville-devant-Nancy braderait les biens mis en vente. Il faut totalement méconnaître les procédures très strictes auxquelles nous devons fort obligatoirement nous soumettre. **La décision de mettre un bien immobilier communal sur le marché est validé devant le conseil municipal et sa valeur fait l'objet d'une estimation officielle par le service des domaines. Aucune autre option n'est possible.**

Autre rengaine de nos opposants : les mouvements de personnel au sein de nos équipes d'agents municipaux. Là aussi, rien d'inhabituel. Nous favorisons les évolutions de carrière des agents et nous acceptons les changements d'orientation. **Toute organisation humaine s'adapte et connaît des ajustements indispensables à son bon fonctionnement.**

Visiblement, celles et ceux qui nous visent n'ont pas d'éléments fondés sur l'organisation de nos services et des agents qui œuvrent, au quotidien, en faveur de notre collectivité. Nos censeurs sauraient que les équipes ont très bien accueilli les changements qui se sont produits. Probablement même qu'ils les réclamaient. Depuis le premier jour, notre équipe d'élus municipaux s'est constamment portée à l'écoute des agents, d'autant plus attentive à maintenir et favoriser une bonne ambiance de travail. **La collaboration est quasi quotidienne entre élus et agents.** C'est avant tout la recherche de cette sérénité qui nous guide.

La nouvelle année qui commence nous engage pour douze nouveaux mois d'action en faveur de votre bien-être et de l'épanouissement de notre commune. Toute l'équipe municipale majoritaire l'aborde avec le même enthousiasme et un engagement complet au service de tous. Que 2025 vous apporte la santé et de nombreux moments de joie auprès des vôtres.

Groupe MAJORITÉ MUNICIPALE
Éric DA CUNHA - Laneuv/Ville d'avenir

ÊTRE CONSTRUCTIF, DIRE LES CHOSES AVEC SINCÉRITÉ ET ALLER DE L'AVANT

Depuis 2020, nous vous faisons part de nos préoccupations concernant la gestion financière de notre ville et sur les capacités du Maire à proposer un budget sincère et responsable.

Le Maire vend les « bijoux de famille » ; lors du conseil municipal du 10 octobre 2024, il a été approuvé la vente d'un immeuble d'habitation situé rue des Aulnois à hauteur de 340 000 €. Est-ce le prix du marché ? Nous nous interrogeons... Il est également prévu la cession d'un terrain, quartier Max Franck, ... Quelle logique anime le Maire ? N'en cherchez pas, il n'a pas de stratégie immobilière clairement définie, juste le besoin de trouver des financements pour équilibrer son budget ! Combien de temps cela peut-il durer avant l'augmentation des impôts (qu'il a annoncé pour le prochain mandat !!) ?

Aujourd'hui, nous tenons à évoquer la situation des agents municipaux. Le Maire avait promis du changement et il semble qu'effectivement, depuis sa prise de fonction, une tornade souffle sur les bureaux de l'Hôtel de Ville. Entre les réaménagements de poste, les départs dits volontaires et autres mouvements de personnel, les chaises n'ont jamais été aussi mobiles !

Chères Laneuveilloises, Chers Laneuveillois,

La diversité des opinions est la pierre angulaire de la Démocratie, et il doit en être de même dans notre démocratie locale. Chaque membre de notre communauté laneuveilloise, quelle que sa situation, doit se sentir représenté et écouté, et chaque voix, même la plus faible, a son importance.

Bien que nous soyons un groupe minoritaire dans le Conseil Municipal actuel, nous y siégeons afin de porter des voix essentielles pour notre commune. Nous sommes là décidés à faire entendre vos préoccupations afin de construire un avenir meilleur pour tous.

Dans ce menu espace d'expression qui nous est offert, nous souhaitons aborder la question des finances de notre commune. Nous croyons fermement qu'il est crucial de rester vigilant à ce que la situation financière de la commune ne se détériore pas davantage. Nous avons pointé à ce titre en Conseil Municipal il y a quelques mois le fait que la gestion prudente des deniers de la commune commandait que la Ville ne devait pas contracter un prêt bancaire pour en payer un autre, surtout si cela utilise la capacité maximale de contraction de nouveau prêts supprimant ainsi

En 4 ans, le Maire va recruter son 3ème Directeur Général des Services (sans nous en informer ! Nous l'avons découvert sur un site de recrutement de la fonction publique ; lui qui prône la transparence, en voilà à nouveau un bel exemple ...). **En 4 ans, 3ème directrice du Centre Communal d'Action Social (CCAS)** aussi ! Nous avons fait sa connaissance en septembre dernier.

Mais pourquoi tant de mouvements ? Nous savons tous qu'un environnement de travail stable et bienveillant est la clé de la réussite pour avoir des personnels sereins et performants. N'était ce pas l'objectif de l'audit que le Maire avait lui-même ordonné (et qu'il n'a jamais divulgué) ?!...

Nous proposons un management transparent, une écoute active des équipes et des décisions prises en concertation pour garantir une stabilité et une efficacité au service des habitants.

Le 8^e numéro des « Echos du Frahaut » sera prochainement dans vos boîtes aux lettres ! Décembre commence, les fêtes de fin d'année se profilent à l'horizon ; aussi nous vous souhaitons de partager d'agréables moments avec vos proches, de profiter de cette période où les valeurs de fraternité et d'entraide sont plus d'actualité que jamais. Bonnes fêtes de fin d'année !

Groupe Ensemble Construisons Demain
Anne Sophie GAVRILOFF
e-mail : EnsembleLDN@orange.fr

toute marge de manœuvre présente et future pour de longues années. Nous venons ici indiquer que cette même gestion prudente commande que l'on ne doit pas utiliser les produits de la vente d'un bien immobilier appartenant à la Commune pour régler des dépenses courantes. Garder à flots les finances de la commune est un enjeu crucial pour le bien de tous. Chaque équipe municipale majoritaire élue doit s'atteler à ne pas accroître les déficits et à laisser les finances de la Ville dans un état meilleur qu'à son arrivée.

Nous tenons à souligner que notre objectif n'est pas de nous opposer systématiquement à la majorité. Nous prônons un travail serein et apaisé avec tous les élus du Conseil et avec les agents municipaux expérimentés de la Ville.

Ensemble, nous pouvons bâtir une commune où chaque voix compte, où chaque idée est valorisée.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année à venir.

Groupe Laneuveville agissons pour demain
Page Facebook : Laneuveville agissons pour demain

15

15
JANVIER
2025

NOËL 2021



LE VILLAGE DE NOËL ENCHANTE PETITS ET GRANDS

La Municipalité a organisé la **4^{ème} édition** du Village de Noël installé Place de la République, du jeudi 28 novembre au dimanche 1^{er} décembre. C'est dans un **décor féérique et musical** que les visiteurs ont découvert **24 stands** avec une grande variété de produits gastronomiques, d'idées cadeaux, d'objets d'art et de décoration. Et la traditionnelle exposition des travaux des scolaires sur le thème du « Voyage en Laponie » a rencontré un joli succès.

Quant au **Père Noël**, **présent durant quatre jours**, il a élu domicile dans un chalet que la municipalité a mis à sa disposition. C'est une **inauguration festive** qui a eu lieu en présence d'une chorale, jus de pommes et vin chauds ont été offerts aux visiteurs. Des **lettres au Père Noël**, postées dans sa boîte à courrier, ont été tirées au sort et un cadeau a été remis aux enfants présents par le Père Noël. **La soupe de Noël** préparée par les enfants et les aînés a été dégustée lors de la clôture du Village, le dimanche 1^{er} décembre. Vous avez été nombreux à visiter le Village de Noël et à profiter des animations festives, nous en sommes ravis. Un grand merci aux enseignants et à leurs élèves de ces jolies œuvres et de leur participation.

LA TROÏKA DE JOSÉ

On parle de lui, et à juste titre, **José GERONNEZ** habite à Laneuveville. Il est issu d'une famille de forains, il est lieutenant-colonel à la retraite et a créé son entreprise de Travaux Publics. **José GERONNEZ** a mené une incroyable restauration, celle d'un manège, **une chenille de 1932**, la Troïka. Cette chenille est une affaire sentimentale puisqu'elle appartenait à son grand-père et c'est à Gravelines qu'il l'a retrouvée et achetée, « en l'état », le 1^{er} février 2022. Il l'a restaurée durant 2 années avec des artisans locaux, laneuvevillois pour la plupart, et veut ainsi **garder la mémoire des arts forains anciens**. La ville de Nancy l'expose fièrement Place Simone Veil durant la période des fêtes. Baptisée le 21 novembre par le curé des forains, la chenille a une Marraine, Raymonde qui a 100 ans et le parrain qui n'est autre que le Maire de notre commune, **Éric Da Cunha**, qui a soutenu José dans le cadre de ce beau projet.

